

Vivre à ARBOYS EN BUGEY

Bulletin d'informations municipal • janvier 2025 • arboysenbugey.com



**Nous vous
souhaitons
une bonne et
heureuse année !**

VIE ASSOCIATIVE
Voyage dans le temps
à Thoys

P.7

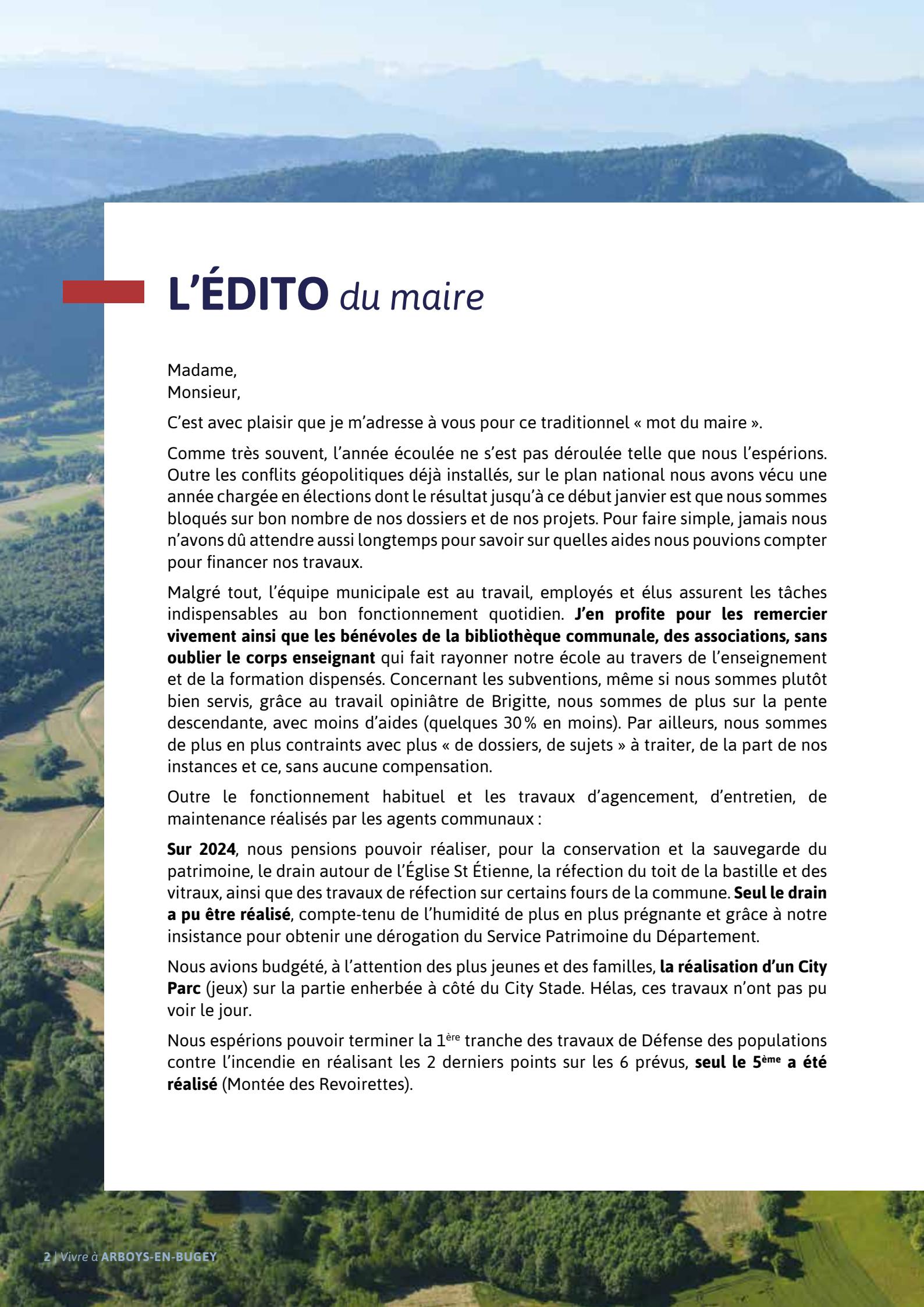
RÉTROSPECTIVE
2024 : Une année riche à
l'école d'Arbois en Bugey

P.8

HOMMAGE À...
Paul Anthelme

P.19





L'ÉDITO du maire

Madame,
Monsieur,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous pour ce traditionnel « mot du maire ».

Comme très souvent, l'année écoulée ne s'est pas déroulée telle que nous l'espérions. Outre les conflits géopolitiques déjà installés, sur le plan national nous avons vécu une année chargée en élections dont le résultat jusqu'à ce début janvier est que nous sommes bloqués sur bon nombre de nos dossiers et de nos projets. Pour faire simple, jamais nous n'avons dû attendre aussi longtemps pour savoir sur quelles aides nous pouvions compter pour financer nos travaux.

Malgré tout, l'équipe municipale est au travail, employés et élus assurent les tâches indispensables au bon fonctionnement quotidien. **J'en profite pour les remercier vivement ainsi que les bénévoles de la bibliothèque communale, des associations, sans oublier le corps enseignant** qui fait rayonner notre école au travers de l'enseignement et de la formation dispensés. Concernant les subventions, même si nous sommes plutôt bien servis, grâce au travail opiniâtre de Brigitte, nous sommes de plus sur la pente descendante, avec moins d'aides (quelques 30% en moins). Par ailleurs, nous sommes de plus en plus contraints avec plus « de dossiers, de sujets » à traiter, de la part de nos instances et ce, sans aucune compensation.

Outre le fonctionnement habituel et les travaux d'agencement, d'entretien, de maintenance réalisés par les agents communaux :

Sur 2024, nous pensions pouvoir réaliser, pour la conservation et la sauvegarde du patrimoine, le drain autour de l'Église St Étienne, la réfection du toit de la bastille et des vitraux, ainsi que des travaux de réfection sur certains fours de la commune. **Seul le drain a pu être réalisé**, compte-tenu de l'humidité de plus en plus prégnante et grâce à notre insistance pour obtenir une dérogation du Service Patrimoine du Département.

Nous avions budgété, à l'attention des plus jeunes et des familles, **la réalisation d'un City Parc** (jeux) sur la partie enherbée à côté du City Stade. Hélas, ces travaux n'ont pas pu voir le jour.

Nous espérions pouvoir terminer la 1^{ère} tranche des travaux de Défense des populations contre l'incendie en réalisant les 2 derniers points sur les 6 prévus, **seul le 5^{ème} a été réalisé** (Montée des Revoirettes).

La protection supra murale de l'école a pu être réalisée, outre l'embellissement apporté, cela permet ainsi de limiter le nombre de ballons passant par-dessus le mur.

Pour 2025, dernière année complète de la mandature, sous réserve de nos finances, c'est-à-dire d'une part du compte de résultats 2024 (dont nous n'avons pas à ce jour le retour de la trésorerie), et du budget 2025 que nous ne pourrons bâtir que lorsque nous aurons les directives de l'État, **de belles réalisations pourraient être engagées** :

- Les délais de recours contentieux étant purgés, l'arrêté édicté par la Préfecture autorisant l'extension de l'exploitation des carrières, **les travaux de création du chemin de substitution pour pallier le déclassement** du chemin communal n°7 et du chemin rural de « La Retraite » **débuteront ce printemps**, dès que possible.
- **La rénovation de nos dessertes forestières** versant Groslée Saint Benoît et versant Saint Bois,
- Réaliser **le 6^{ème} point de DECI** initialement prévu,
- Faire avancer **le dossier de la DFCI**, si le plan départemental voit le jour dans ce premier semestre 2025,
- Faire aboutir les dossiers d'**amélioration de la sécurité**, pour les traversées de Saint Bois, Arbignieu, Peyzieu et Thoys,
- **L'agencement de places de stationnement** entre les Trimax et le local communal Route de la Taillie à Saint Bois,
- L'aménagement, en tout ou partie, du **City Parc** pour les plus jeunes,
- Continuer les travaux de **rénovation de l'Église Saint Étienne** (toiture de la bastide et vitraux), ainsi que vitraux de l'Église Saint Baudille,
- Si possible faire aboutir les réflexions en cours sur les bâtiments communaux,
- Acquérir des **abris « barnums »** qui font défaut à nos associations.

De plus, afin de sécuriser nos ressources en eau, début janvier 2025 verra le **début des travaux de l'interconnexion du réseau d'eau** de la commune déléguée d'Arbignieu avec le réseau de Belley (issu du pompage de Brens) conduits par la Régie des eaux Bugey Sud. Ces travaux importants, sont prévus sur pratiquement 3 mois soit jusqu'à fin mars 2025.

Pour terminer, au nom de toute l'équipe municipale et en mon nom personnel, **je souhaite à chacune et à chacun ainsi qu'à vos proches une très belle et très bonne année 2025, avec la santé et la réussite dans vos projets.**

Votre Maire, **Michel Charles RIERA**

LA COMMUNE en actions

Un espace pour tous, dédié au sport et à la convivialité

C'est avec une immense fierté que nous avons inauguré le 8 novembre dernier le City Stade, en présence du Sous-Préfet, de notre commune, un terrain multisports qui fait déjà le bonheur de tous, un an après sa mise en service. Conçu pour les habitants, les familles, les enfants et notre école, cet espace reflète notre engagement en faveur de la jeunesse et de l'avenir. Un grand merci à la commune de Belley pour le don des abris de touche provenant de leur ancien terrain de rugby, offrant à nos sportifs des équipements dignes des plus grandes équipes. Nous saluons également le remarquable travail de nos agents municipaux, qui ont aménagé les espaces verts, construit les gradins et rénové les abris pour leur donner les couleurs du City Stade. Ce projet incarne l'énergie collective et l'esprit de partage qui animent notre commune !

N.B: Pour le bien de tous, pensez à refermer le portail du City Stade à chaque passage.



L'inauguration du city stade, très apprécié des élèves, a permis aux enfants de présenter des démonstrations sportives.

Quid du recensement 2024 de la population ?

Début 2024, l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) a fait procédé, sur la commune, au recensement de la population. Sous la houlette de Madame Juliette VINCENT agent coordonnateur qui en a assuré le suivi, Mesdames Nathalie FERON et Martine MORTREUX agents recenseurs ont réalisé ce lourd travail après 2 sessions de formation, sur les concepts, les procédures de collecte et les règles à respecter pour assurer la confidentialité des données recueillies.

À chacune des 3, nous adressons à nouveau nos plus vifs remerciements.

Bien que n'ayant pas encore reçu tous les chiffres officiels de l'INSEE, il en résulte :

– Adresses d'habitation	414
– Adresses collectives.....	8
– Résidences principales	320
– Total des logements occasionnels, résidences secondaires, et logements vacants	97
– Total des logements enquêtés	417
– Total des bulletins individuels.....	722
– Fiches de logements non enquêtés	5
– Total des logements d'habitation	422
– Nombre d'habitants sur la commune	722

Nous étions 667 habitants en 2021 ce qui représente une augmentation de la population d'environ 8,25% avec 55 habitants supplémentaires.

Agissons ensemble pour une commune plus respectueuse de son environnement



Les incivilités, en hausse dans notre commune, perturbent notre quotidien et le travail de ceux qui veillent à la propreté et au bon ordre de notre environnement. Déjections canines, dépôts sauvages, terrains en friche, débroussaillage non réalisé, brûlage de déchets verts à l'air libre, divagation d'animaux domestiques ou encore nuisances sonores : autant de comportements qui nuisent à la qualité de vie collective. Il est essentiel de retrouver le respect des règles élémentaires de vie en société pour préserver le bien-être de tous.

Pour rappel, les horaires autorisés pour le jardinage et le bricolage (tondeuses, outils bruyants) sont les suivants :

- Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-19h30
- Le samedi : 9h-12h et 15h-19h
- Interdits les dimanches et jours fériés

Par ailleurs, le brûlage des déchets verts est strictement interdit toute l'année, mais la tonte de pelouse peut être réutilisée sur place comme un atout écologique. Enfin, sans oublier le débroussaillage de la végétation gênante sur la voie publique.

Ensemble, faisons preuve de civisme pour une commune agréable à vivre !

Restez connecté avec votre commune grâce à PanneauPocket



Avec l'application PanneauPocket, restez informés en temps réel des actualités de votre commune, qu'il s'agisse d'informations pratiques ou d'alertes importantes, comme lors des récentes distributions d'eau embouteillée.

Facile à utiliser, cette application gratuite, sans publicité et sans création de compte, est idéale pour suivre la vie locale au quotidien.

Téléchargeable sur votre téléphone, tablette ou ordinateur, elle permet à tous les habitants, même sur un territoire étendu, de rester connectés.

Ne manquez plus rien : installez PanneauPocket dès aujourd'hui pour une commune à portée de main !

Sécurité : votre avis compte !

Pour renforcer la sécurité et le bien-être dans notre commune, des sondages ont été lancés auprès des habitants concernant l'installation de caméras de surveillance et la mise en place du dispositif de Voisins Vigilants.

Vos réponses, nombreuses et précieuses, sont actuellement à l'étude. Ces retours permettront d'orienter nos décisions et d'adopter les solutions les plus adaptées aux besoins et attentes de chacun. Nous vous remercions pour votre participation et restons engagés à construire ensemble un cadre de vie serein et sécurisé. Plus d'informations seront communiquées prochainement.

LA COMMUNE en actions

Des colis de Noël pour nos aînés : un geste de partage et de solidarité

Cette année encore, l'équipe du CCAS s'est appliquée à organiser la distribution des colis de Noël destinés aux personnes résidant sur la commune, âgées de 75 ans et plus. Nous vous remercions pour le bon accueil qui lui a été réservée.

Cependant, nous rappelons que nous nous basons sur la liste électorale de la commune pour répertorier les personnes ayant droit à ce colis. Si toutefois, puisque l'inscription sur la liste électorale n'est pas obligatoire, certaines personnes résidant sur la commune, âgées de 75 ans et plus, n'ont pas reçu de colis cette année, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie d'Arbignieu avant la fin du mois de septembre 2025 afin que nous puissions mettre notre liste à jour.

Le CCAS réfléchit également à l'organisation d'autres événements qui permettront de nous retrouver pour partager de bons moments, en fonction du nombre de participants. Nous vous tiendrons informés.

Toute l'équipe vous souhaite une excellente année 2025 !

Les archives communales

Après plusieurs années d'attente, le Centre de Gestion de l'Ain (cdg01) a enfin pu mettre à notre disposition, pendant 30 jours répartis sur l'ensemble de l'année 2024, un « archiviste » afin de procéder à l'archivage des documents. Cette mission ne concernait que les documents d'Arbignieu (antérieurs à 2017) et d'Arboys en Bugey (postérieurs à 2016). En effet, en 2015 le service Archives du Centre de Gestion a classé le fonds communal de Saint Bois.

Les archives communales anciennes et modernes sont classées suivant un règlement datant de 1926. Le fonds ancien regroupe les documents antérieurs à 1790, et le fonds moderne comprend les documents de 1790 à 1982.

Conformément à une circulaire datant de 1983, les documents postérieurs à 1982 sont classés et regroupés par domaine de compétence.

Il en résulte la volumétrie ci-après, hors fonds de Saint Bois, en mètre linéaire (ml) :

Archives anciennes et modernes d'Arbignieu	6,90 ml
Archives contemporaines d'Arbignieu.....	12,08 ml
Archives contemporaines d'Arboys en Bugey	6,35 ml
Archives intermédiaires.....	6,80 ml

TOTAL : 32,13 ml

Dépôt « restitution » aux AD	0,25 ml
(Archives Départementales)	
Archives éliminées.....	22,10 ml

Réglementation des archives :

Les communes sont propriétaires de leurs archives à l'exception de certains documents, comme l'état civil, le cadastre, les listes d'émargement, dont la propriété demeure à l'État.

Les archives communales, pour lesquelles le Maire est civilement et pénalement responsable, constituent un bien imprescriptible et inaliénable de la commune. Aussi, aucun document d'archives ne peut être prêté ou donné. Leur consultation est réglementée par les articles L.213-1 à L.213-3, L.213-5, L.213-6 et L.213-8 du Code du patrimoine.

Afin de mieux gérer l'importance des documents contemporains, le tri et l'élimination de certains documents sont encadrés par des instructions. De plus, il est nécessaire d'établir un bordereau d'élimination soumis au visa du Directeur des Archives Départementales avant toute destruction de document, excepté pour la documentation.

L'évolution de la commune au travers des documents d'urbanisme

Cette année 2024, nous avons enregistré :

- **39 Certificats d'Urbanisme Informatifs « CUa »** relatifs à diverses successions et tractations potentielles. Il convient de noter qu'aucun Certificat d'Urbanisme Opérationnel « CUb » n'a été enregistré alors que chacune des 2 années précédentes, 2 demandes avaient été déposées.
- **28 Déclarations Préalables « DP »** dont 8 relatives à l'installation de panneaux photovoltaïques et 6 à l'amélioration thermique. Pour également 29 demandes en 2023 dont 10 pour pose de panneaux photovoltaïques, plus 6 relatives à l'amélioration « thermique ».
- **8 Permis de Construire « PC »** dont 2 relatifs à la construction de maison individuelle. Pour 9 déposés en 2023 dont 4 pour la construction de maison individuelle.



Voyage dans le temps à Thoys de la Préhistoire à l'époque gallo-romaine

Du 19 août au 1^{er} septembre, l'association Archéologie Préhistorique entre Saône et Rhône était sur le site de Thoys pour y mener de nouvelles recherches. Cet abri a été fouillé à deux reprises, par un archéologue amateur, Jean Reymond (1962) puis par Robert Vilain (entre 1976 et 1988). Ces travaux ont mis au jour des vestiges rattachés à différentes phases allant des périodes historiques à la Préhistoire. On y retrouve successivement, de haut en bas de la séquence, des témoins d'occupations gallo-romaine, des âges du Fer et du Bronze (-2 300 ans à -50 ans), du Néolithique (-6 000 ans à -2 300 ans), du Mésolithique (-10 000 à -6 000 ans), de l'Epipaléolithique (-12 000 à -10 000 ans) et, pour la plus ancienne, de la fin du Paléolithique supérieur (entre -13 000 et -12 000 ans). Bien qu'il ne soit pas très grand et le remplissage sédimentaire peu développé, cet abri a donc été occupé à de nombreuses reprises.

La reprise des recherches avait pour objectifs d'effectuer un sondage de 7 m² afin de préciser le stratigraphie jusqu'à sa base. Interrrompues en 1988, les dernières fouilles n'avaient jamais atteint les horizons les plus anciens, ce qui livrait une vision tronquée de l'ensemble de la séquence. Les fouilles ont fourni des résultats encourageants bien que le remplissage ait souffert par endroits, et pour les niveaux supérieurs, de remaniements.

Des vestiges relatifs au Néolithique ancien/moyen et Mésolithique ancien/ final permettent de compléter les informations déjà documentées par R. Vilain.

Sous ces premiers niveaux, plusieurs éléments recueillis se rapporteraient soit à l'Azilien récent soit au Mésolithique ancien, avec la mise en évidence d'outils et d'armatures caractéristiques.

Dans les niveaux les plus profonds, de nombreux restes de taille et quelques restes osseux ont été mis au jour au contact d'un foyer structuré par des blocs. Les outils étant peu nombreux, il est encore difficile de définir précisément l'appartenance chrono-culturelle de ces vestiges qui semblent se rapporter à un ou plusieurs horizons épipaléolithiques. Le Magdalénien (culture la plus ancienne mise en évidence par J. Reymond) ne semble pas avoir été atteint pour l'instant, ce qui confirmerait la faune qui montre des espèces évoluant dans un cadre environnemental tempéré (cerf, sanglier, castor...) et non froid (renne, bouquetin, marmotte...) caractéristique de cette période.

Une poursuite des recherches est donc souhaitée pour l'année 2025 afin d'élargir la zone de fouille, de suivre et de préciser le niveau associé au foyer, d'identifier le niveau le plus ancien, ainsi que de documenter davantage le passage entre les différentes occupations reconnues (azilien, mésolithique et néolithique).

2024 : Une année riche à l'école d'Arboys en Bugey

L'année scolaire à l'école d'Arboys en Bugey s'est déroulée sous les meilleurs auspices, grâce aux travaux réalisés : isolation des bâtiments et installation de grilles dans la cour. Ces améliorations offrent des températures plus agréables dans les classes et protègent la cour des ballons égarés. Plus largement, l'année a été marquée par de nombreux projets enrichissants !



DES ACTIVITÉS VARIÉES POUR LES ÉLÈVES

Piscine

Entre le 12 mars et le 30 mai, les élèves ont pu profiter de plusieurs séances de natation, malgré quelques annulations dues à des problèmes techniques.

Visite du collège

Le 24 mai, les trois élèves de CM2 ont découvert leur futur collège en passant une matinée avec leurs camarades de Brégnier-Cordon.

Sortie culturelle

Le 9 avril, une visite à la fruitière du Valromey a permis aux élèves de déguster des produits locaux, suivie d'un après-midi au musée de Lochieu, où ils ont découvert la vie d'autrefois à travers ateliers et expositions.

Spectacle « Perséphone »

Les élèves du CP au CM2 ont assisté, le 7 mai, à une représentation sur la mythologie grecque, enrichissant ainsi leur compréhension du mythe de Perséphone.

Sortie poney

Les enfants de MS à CE1 ont passé une journée mémorable à la Roche Percée le 17 juin.

Olympiades scolaires

Le 2 juillet, l'école a organisé des olympiades. La journée s'est conclue par un goûter offert par la mairie, pour le plus grand plaisir des enfants.



LA RENTRÉE 2024 EN CHIFFRES ET PROJETS

Cette rentrée compte 44 élèves répartis en deux classes :

- La classe de Mme Vanderlinden (CE2/CM1/CM2) avec 23 élèves.
- La classe de Mme Vigneron (MS à CE1) avec 21 élèves.

Les enfants continuent de profiter de la bibliothèque municipale, avec des visites mensuelles et un projet Kamishibaï animé par Mme Thomasset.

En parallèle, la classe de CE2/CM1/CM2 suit avec enthousiasme le cours du Vendée Globe et travaille autour de ce thème.

UNE JOURNÉE GOURMANDE

En partenariat avec la mairie, l'école a organisé la Journée du Goût, le 11 octobre.

La mairie a financé le repas en reprenant le menu des épiciuriennes des cantines de Belley. Les élèves ont mis la main à la pâte en préparant des lentilles vertes / velouté de carotte et œuf parfait en entrée ; un roulé de poulet à la moutarde et sa sauce suprême accompagné de purée de butternut ; un carrot cake en dessert !

Nous avons ensuite mangé tous ensemble à l'espace Charles Berger avec l'aide de Sandrine, Chantal et Nathalie.

Ce moment convivial, où les élèves ont cuisiné un menu gastronomique, a été un franc succès. Pour certains petits de MS, c'était leur première expérience de repas collectif.

UN SPECTACLE DE NOËL POUR CLÔTURER L'ANNÉE

Le vendredi 13 décembre, les élèves ont présenté un spectacle de Noël mêlant chants et danses sur le thème de la mer. Une belle manière de célébrer cette année riche en découvertes et en partages !





Si vous avez plus de 16 ans, que vous soyez un homme ou une femme, vous pouvez devenir sapeur-pompier volontaire. Aucune condition de performance sportive exceptionnelle n'est requise.

Rejoignez-nous !

Les Sapeurs-Pompiers de Belley recrutent !

Le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Belley est composé de 64 sapeurs-pompiers volontaires et 11 sapeurs-pompiers professionnels, dont 12 femmes. En semaine, durant la journée, l'activité opérationnelle est assurée par les sapeurs-pompiers professionnels. Les soirs et les week-ends, ce sont les sapeurs-pompiers volontaires qui prennent le relais, en garde au centre de secours ou en astreinte à leur domicile.

Bien que ces effectifs puissent sembler importants, le recrutement de sapeurs-pompiers volontaires reste indispensable pour garantir la pérennité du centre de secours.

"Les sapeurs-pompiers volontaires sont des personnes ordinaires qui accomplissent des actes extraordinaires."

Un engagement citoyen

Devenir sapeur-pompier volontaire, c'est s'engager pour les autres. Le volontariat est le socle de l'organisation des secours en France, permettant des interventions rapides et efficaces, partout et pour tous.

Aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels, les volontaires participent à toutes les missions des services d'incendie et de secours. Il suffit d'être âgé de 16 à 55 ans et de vouloir s'engager pour protéger et secourir.

Des missions variées

Les sapeurs-pompiers s'engagent quotidiennement pour porter secours et protéger leurs concitoyens.

Le secours d'urgence aux personnes représente 80 % de leurs interventions. Ils interviennent également dans les secours routiers, la lutte contre les incendies, les catastrophes naturelles ou encore le secours aux animaux.

Ces missions reposent sur des valeurs fortes : dévouement, rigueur, respect, esprit d'équipe...

Pour s'engager ou s'informer

Pour toute information, contactez le Centre d'Incendie et de Secours de Belley : Lieutenant Nicolas VIAL, adjoint au chef de centre, sera ravi de vous renseigner sur les modalités d'engagement.



Les associations ont la PAROLE

ARESEA

Nous tenons tout d'abord à remercier tous nos adhérents et donateurs pour **la restauration et la sauvegarde de notre église saint Etienne d'Arbignieu**.

Une bonne nouvelle : **les travaux pour le drain extérieur autour de l'église ont débutés** en novembre 2024.

En cette fin d'année, nous venons de faire une **vente de Cerdon** en octobre et une **vente de vins d'Alsace** en novembre. Nous les renouvellerons en fin d'année 2025.

Pour mémoire nous avions fait un stand **vide grenier** en avril 2024.

L'Assemblée Générale de notre Association ARESEA se tiendra **fin mars ou début avril 2025**.

Ayant eu plusieurs décès dans notre association, **nous recherchons de nouveaux adhérents**. Pour rappel, le montant des cotisations est de :

- 10 € pour une personne seule ;
- 15 € pour un couple.

Le renouvellement des adhésions se fera en début d'année 2025.

Recevez tous nos Meilleurs Vœux pour 2025.

Le Bureau

**Pour tous renseignements : Janine et Patrick MALEYRIE
06 17 06 25 42 - aresea@laposte.net**

La Péjolane

Cette année, nous avons organisé avec succès nos **deux grands événements : le repas de la Saint-Vincent**, le 4 février, qui a réuni une soixantaine de convives, et **le repas tartes cuites au four**, le 27 juillet, où nous étions 88 participants, soit 22 de plus que l'année précédente. Dans les deux cas, la bonne humeur habituelle était au rendez-vous, et nous avons eu le plaisir d'y accueillir de nouveaux habitants.

Nous avons également maintenu la tradition de nos **apéritifs improvisés du vendredi soir**, à raison de 4 ou 5 par an, lorsque les conditions météorologiques le permettent. Ces moments sont particulièrement appréciés des habitants du hameau et contribuent à faire perdurer l'esprit d'entraide et de solidarité entre les générations. Ils favorisent également l'intégration des nouveaux habitants, notamment des jeunes récemment installés.

Début novembre, deux habitants maîtrisant le fonctionnement du four ont pris l'initiative de faire **cuire du pain de campagne** pour les Péjolans, tout en laissant l'usage du four chaud à disposition pour que chacun puisse y cuire ses préparations, s'il le souhaitait.

La Péjolane continue à jouer pleinement son rôle **d'animation du hameau de Peyzieu** en renforçant le lien entre ses habitants.

La Péjolane souhaite une excellente année 2025 à tous les habitants de la commune d'Arboys en Bugey !

*Pascal Cervato, Président
et Jacky Coquillaud, Vice-Président*

NOTA : pour mémoire, les articles sont de la libre expression de chacune des associations

Club de l'amitié

La saison 2023/2024 s'est bien passée, dans l'ESPACE Charles BERGER.

Nos rencontres autour de jeux de société ont lieu **le premier et le troisième lundi de chaque mois à partir de 14 heures.**

Notre assemblée générale s'est tenue le 21 octobre pour renouveler les adhésions et faire les prévisions de l'année.

Nous sommes allés au restaurant le 29 novembre et nous partageons la galette des rois en janvier 2025.

Nous sommes de moins en moins nombreux à cause, hélas, du décès de membres du club, que nous regrettons.

Nous invitons les retraités d'Arboys en Bugey à se joindre à nous. Ils seront les bienvenus.

Meilleurs vœux pour 2025.

La Présidente, Lucette Locatelli

« Au fil des mots » Bibliothèque Communale

La bibliothèque communale vous attend. L'entrée est gratuite pour les habitants d'Arboys en Bugey.

Nous ajoutons chaque année des livres récents.

Elle reçoit une fois par mois les enfants de l'école et leurs enseignants. Ils apprécient particulièrement le « KAMISHIBA » de Jacqueline.

La bibliothèque est ouverte une fois par semaine par des bénévoles :

Le 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois, en matinée
Le 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois, l'après midi

LE PLANNING DES PERMANENCES EST AFFICHÉ.

Les bénévoles : Aline, Jacqueline, Juliette, Madeleine, Monique B., Monique G. attendent votre visite et vous présentent leurs vœux amicaux.

ASSAPE

Les années passent et **ASSAPE lutte toujours** car malheureusement, l'exploitation de compostage de Peyzieu « se fait sentir » quotidiennement, rendant insupportable la vie de certains habitants de la commune.

Nous travaillons avec le **Collectif « Coron à plein poumons »**, son village ayant les mêmes problèmes olfactifs, avec le même exploitant.

En cette nouvelle année, nous demandons à l'ensemble de nos élus d'agir afin que chaque habitant concerné se sente entendu et qu'une solution soit enfin trouvée.

Vous vous sentez concernés ? N'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Contact par mail : assapepeyzieu@gmail.com.

L'Association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux.

Roland DOMPS
Président

Trait d'Union

L'association Trait d'union est une association « inter-communale » créée en 1992, pour « favoriser la réalisation de projets d'animation et soutenir toutes initiatives de création de services pour le bien vivre » des habitants des 5 communes adhérentes : Ambléon, Colomieu, Conzieu, Saint Germain et Arboys.

Nos ateliers pour la saison 2024/2025 :

– **Dessin à Arbignieu**, 2 samedis /mois de 9 h à 12 h
Ateliers animés par Christie Peysson
Contact : Pascale Jenot
06 52 37 81 80 - pascalejenot@hotmail.fr

– **Yoga à Saint Germain** le jeudi à 18h00
Atelier animé par Daniel Villard
Contact : Ginette Guérin
06 15 84 05 86 - ginette.guerin@orange.fr

– **Qi gong à Conzieu** le mardi à 19h30
Atelier animé par Didier Déhouille
Contact : Marie-Pierre Lazaro
06 25 01 36 58 - laza.mapi@laposte.net

N'hésitez pas à participer à ces différentes initiatives, qui concourent à animer la vie de nos communes rurales. Toutes nouvelles idées sont les bienvenues.

Le conseil d'administration

NOTA : pour mémoire, les articles sont de la libre expression de chacune des associations

Association de chasse fluviale d'Arbignieu

Notre association de chasse fluviale d'Arbignieu compte cette année **45 chasseurs, dont 2 jeunes permis, 3 nouveaux résidents ainsi que 3 nouveaux invités** pour l'année.

La saison 2024-2025 a bien commencé et se déroule dans de bonnes conditions. Les prélèvements actuels sont satisfaisants, malgré la forte hausse des coûts liée principalement à l'espèce sanglier.

Nos chasseurs participent tout au long de l'année à **divers travaux d'entretien** : pose de clôtures, entretien des chemins, du local, etc., ainsi qu'aux différentes **battues**

organisées. Nous les remercions vivement pour leur engagement.

Nous adressons également **nos remerciements à toutes les personnes présentes lors de la journée boudins** en janvier 2024.

Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 25 janvier 2025** pour la traditionnelle **journée boudins à la chaudière**, qui se tiendra au local de chasse, au lieu-dit « Les Sablières ».

Le président, le bureau et les adhérents vous présentent à toutes et à tous leurs meilleurs vœux et vous souhaitent une excellente santé pour l'année 2025.

Sou des Écoles

L'association du Sou des Ecoles d'Arboys en Bugey a pour objectif premier de **collecter des fonds pour participer aux financements des projets d'école** qu'ils soient culturels, sportifs, ou bien éducatifs grâce aux diverses manifestations organisées tout au long de l'année par ses bénévoles. L'autre volonté de ces manifestations est de **créer du lien**, de l'ambiance et de l'échange.

Notre équipe s'est agrandie cette année et **nous tenions à remercier les nouveaux parents** pour leur dévouement et leur implication.

Nous souhaitons également remercier tous les habitants de la commune **pour leur accueil et leur générosité lors de notre vente de brioches** qui s'est déroulée en octobre dernier ainsi que pour leur participation à notre **vente de diots** du 13 décembre.

Concernant nos prochaines manifestations de l'année 2025, nous organisons une **vente de pain en février**, un **carnaval au mois de mars** et la **kermesse du village** à la fin du mois de juin. Les flyers vous seront distribués quinze jours avant l'évènement.

Si vous avez des questions sur nos manifestations ou si vous souhaitez faire un don, vous pouvez nous contacter par mail à **soudesecolesarboysenbugey@gmail.com** ou par téléphone au **06 82 63 70 58**.

Toute l'équipe du Sou vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année.

Société de chasse de Saint Bois

Bonjour à tous et à toutes,

Pour la saison 2024-2025, notre société de chasse se compose de **43 adhérents(es) dont 4 femmes**. Nous sommes encore bien loin de la parité, mais c'est un bon début !

Nous tentons de « pallier » aux sur-effectifs de sangliers sur le secteur du Bas Bugey. Au 15 novembre, nous avons prélevé 9 sangliers (ce qui est un bon début...).

La « bête noire » est parfois difficile à débusquer car elle reste dans des ronciers tellement épais que nos amis à 4 pattes (équipés de leurs gilets de protection) ne peuvent même pas pénétrer à l'intérieur !

Plusieurs **journées « chemins »** ont été organisées et permis de rouvrir des sentiers envahis par les ronces et les rejets pour la plus grande joie des promeneurs.

Au printemps, nous avons également aidé les agriculteurs **à clôturer leurs parcelles** afin d'éviter les dégâts causés par les sangliers dans les cultures.

Voici les dates de nos prochaines manifestations :

- **matinée « Tripes / poulet aux Écrevisses » le samedi 8 mars,**
- **repas dansant** (avec la participation du Comité des Fêtes) **le samedi 5 avril** à la salle « Preyboisé ».

Nous comptons sur votre présence !

Le Président,
A. CHABERT

NOTA : pour mémoire, les articles sont de la libre expression de chacune des associations



Agenda

Les rendez-vous incontournables de 2025

Les associations de notre commune vous proposent une année pleine d'événements festifs, conviviaux et solidaires.

Notez dès maintenant les dates dans vos agendas : nous vous attendons nombreux pour vivre ensemble cette belle année 2025 !

Comité des fêtes de Saint Bois : des moments à ne pas manquer

11 janvier

Feu d'artifice tiré à 20h, accompagné de vin chaud et tartes au sucre. Rendez-vous dès 19h au four de Saint Bois pour une soirée magique (événement gratuit).

12 janvier

Assemblée générale à 11h au foyer de Saint Bois, suivie du verre de l'amitié.

8 février

Concours de belote à la salle des fêtes du Prey Boisé. À vos cartes !

5 avril

Repas convivial organisé par la chasse et le comité des fêtes de Saint Bois.

21 juin

Fête du four au four de Saint Bois. Une tradition gourmande et chaleureuse !

Société de chasse de Saint Bois

8 mars

Matinée « tripes / poulet aux écrevisses »

5 avril

Repas dansant (avec la participation du Comité des Fêtes), à la salle « Preyboisé ».

Trait d'Union : partage et convivialité au programme

1^{er} mai

Troc plantes à Conzieu. Un moment simple et convivial autour d'un repas partagé. Pas de chichis, juste du plaisir !

Bal Folk

Une soirée festive et dansante, à la salle du Preyboisé (date à venir).

Sou des écoles : des animations pour petits et grands

Février

Vente de pain.

Mars

Carnaval festif et coloré !

Fin juin

Grande kermesse du village pour célébrer la fin de l'année scolaire.

ARESEA : des actions solidaires

L'année 2024 a été marquée par des ventes de vins (cerdon en octobre et vins d'Alsace en novembre). Les événements de 2025 seront bientôt annoncés.

Flyers et informations détaillées vous parviendront avant chaque événement.

LES VŒUX

de la Communauté de communes Bugey-Sud



Permettez-moi de revenir sur quelques moments forts qui ont marqué cette année et de vous présenter nos projets pour l'avenir.

Nous avons adopté un schéma de développement économique ambitieux. C'est un pilier essentiel pour l'attractivité et le dynamisme, une feuille de route orientée vers la transition écologique et l'innovation.

Ce schéma trace une trajectoire claire pour conforter nos entreprises locales et définit une stratégie à 10 ans pour favoriser la création d'emplois, attirer de nouveaux acteurs économiques et permettre à nos jeunes de se former sur le territoire.

Sur le plan des mobilités, **nous avons diversifié notre offre** pour proposer des services plus adaptés avec :

- Une évolution du transport à la demande pour ouvrir ce service aux 15-18 ans et aux plus de 75 ans (80 ans auparavant).
- La mise en place d'une incitation financière au covoiturage via un partenariat avec Blablacar Daily.
- L'expérimentation d'une ligne urbaine régulière à Belley desservant les principaux pôles de la ville, la Navette. Ce service a été lancé avec succès le 30 septembre et répond à des besoins concrets des usagers.

Pour rapprocher les services publics de tous les habitants du Bugey-Sud, **nous avons complété notre dispositif Maison France Services en ouvrant deux antennes supplémentaires à Culoz-Béon et Virieu le Grand**. Ces permanences viennent en complément de celles déjà existantes à Belley, Champagne en Valromey et Groslée-Saint-Benoit.

Le contrat de ville reste un levier essentiel pour répondre aux enjeux urbains et sociaux. **Nous avons signé un nouveau contrat pour Belley pour la période 2024-2030.**

C'est dans cette logique de solidarité que **la communauté de communes Bugey-Sud a instauré un dispositif social d'accès à l'eau**, une aide annuelle d'un montant de 25 €, envers les foyers les plus modestes.

En cohérence, nous avons également proposé **un dispositif pour promouvoir une utilisation raisonnée de l'eau** et proposer aux particuliers et collectivités publiques du territoire **d'acquérir à prix réduit des équipements** permettant de réduire les consommations en eau.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a été déployée pour améliorer le parc de logements existant, favoriser le maintien des personnes âgées à domicile, et lutter contre l'habitat indigne ou la précarité énergétique.

2024 a également marqué une étape décisive en vue d'**un projet culturel de territoire**. Un catalogue scolaire sur le patrimoine, la GEMAPI, le plan alimentaire territorial et la mobilité a été créé pour sensibiliser nos jeunes à la richesse de notre territoire.

Pour les services de la CCBS, 2024 restera l'année du **début des travaux de réhabilitation de l'ancien EHPAD** de Belley pour en faire le futur siège communautaire.

Ce bâtiment que nous souhaitons fonctionnel et sobre illustrera l'ambition environnementale de la communauté de communes Bugey-Sud.

L'année 2025 sera placée sous le signe du nécessaire **renforcement de la coopération intercommunale**.

Nous avons décidé la **révision du Schéma de Cohérence Territoriale** (SCoT). Nous devrons collectivement réfléchir aux grandes orientations d'aménagement de notre territoire pour garantir son développement équilibré et durable.

Nous devrons dessiner une vision partagée de Bugey-Sud pour les années à venir, conciliant préservation de l'environnement et développement ambitieux.

Le refus du PLUi (Plan Local d'Urbanisme InterCommunal) par certaines communes a montré la complexité d'atteindre un consensus sur des dossiers stratégiques pour notre avenir.

Mais cela ne nous décourage pas, et nous continuerons à travailler main dans la main pour **trouver des solutions adaptées à chaque commune** tout en respectant les intérêts collectifs, l'intérêt général.

Le pacte fiscal et financier solidaire, travaillé cette année, illustre bien notre esprit de solidarité et d'équité que nous devons promouvoir au sein de notre communauté.

Nous devrons très prochainement nous remettre autour de la table des négociations, réfléchir collectivement à des mécanismes financiers solidaires et permettre à notre territoire d'avoir les moyens de ses ambitions.

Cette solidarité sera d'autant plus nécessaire au regard des investissements considérables que la communauté de communes aura à réaliser en matière d'eau et d'assainissement.

Près de 82 millions d'euros seront à investir sur 15 ans pour améliorer les réseaux, soit 5.4 millions par an, ce qui représente près de 4 fois plus que ce qu'investissaient les communes quand elles étaient compétentes.

Un autre défi sera à relever avec **le projet Oxyane Le Tanneur**, un site stratégique en entrée de ville de Belley, face au collège Sabine Zlatin, auquel il convient de donner une nouvelle vie.

Une réflexion est menée pour racheter ce terrain, en collaboration avec la Ville de Belley, afin de le requalifier et y développer un projet ambitieux, adapté aux besoins des habitants et des acteurs économiques locaux.

Nous allons créer **un pôle d'économie circulaire sociale et solidaire** à côté de la déchetterie de Belley. Ce pôle solidaire, incluant un projet de recyclerie, symbolise notre engagement dans l'économie circulaire et le réemploi, un modèle économique durable et solidaire.

Enfin 2025 sera l'année des travaux de **réhabilitation de la piscine intercommunale de Belley**.

Ce projet tant attendu deviendra un lieu de loisirs, de détente et de sport pour toutes les générations. Il renforcera le bien-être et la qualité de vie de nos habitants.

La piscine réhabilitée sera sobre sur le plan architectural, environnemental et énergétique pour maîtriser à la fois les coûts de réhabilitation et les futurs coûts de fonctionnement.

Comme pouvez le voir, les défis sont nombreux, mais nos ambitions sont à la hauteur. Grâce à l'engagement de chacun et de tous les acteurs, 2025 sera une année marquée par de nouvelles avancées au service de notre territoire et de ses habitants. Ensemble, nous continuerons à bâtir un Bugey-Sud solidaire, innovant et durable.

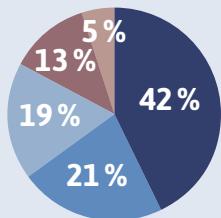
Au nom de l'ensemble du bureau exécutif, des élus et des services communautaires, je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2025, riche en réussites collectives et individuelles.

**La Présidente,
Pauline GODET**

BUDGET 2024 l'essentiel

Budget principal

En fonctionnement : 641 932 €



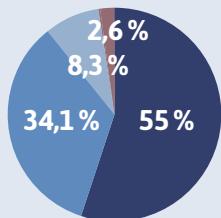
RECETTES

- Recettes fiscales
- Dotation de l'Etat
- Report 2023
- Facturation services
- Loyers immeubles

270 717 €
133 056 €
123 697 €
85 980 €
28 482 €

PRINCIPALES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Bois et Forêt	34 000 €
Contribution SDIS01	12 000 €
Entretien des locaux	32 500 €
Locations	11 200 €
Énergie	23 700 €
Assurances	10 000 €
Maintenance	21 600 €
Téléphone / Affranchissement	4 500 €
Contributions obligatoires	21 000 €

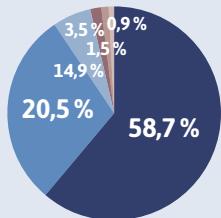


DÉPENSES

- Charges de fonctionnement
- Personnel
- Indemnités Maire et Adjoints
- Dotation investissements

352 692 €
219 300 €
53 500 €
16 440 €

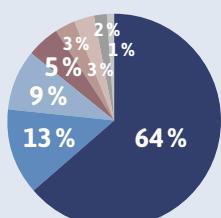
En investissement : 1 071 181 €



RECETTES

- Subventions
- Report 2023
- Emprunt
- Récupération taxes dont TVA
- Dotation du budget de fonctionnement (amortissement)
- Autres

628 926 €
219 615 €
160 000 €
37 200 €
16 440 €
9 000 €



DÉPENSES

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT

- Bâtiments publics
- Défense externe contre l'incendie
- Frais étude
- City Parc
- Plantations ONF
- Acquisition terrain nu
- Emprunt
- Autres

671 107 €
144 000 €
57 000 €
33 600 €
32 000 €
25 500 €
10 400 €
97 574 €

Nota : Présentation des chiffres principaux dont les montants sont arrondis. Pour rappel, il s'agit des « chiffres » du budget prévisionnel voté et non pas du Compte de Résultats 2024.

HOMMAGE À...

Paul ANTHELME

23 juin 1932 - 10 septembre 2024
Maire de la Commune d'ARBIGNIEU
de 1978 à 1995

« Le vendredi 13 septembre, en l'Église Saint Étienne d'Arbignieu, une foule nombreuse faisait son adieu à Paul Anthelme, décédé à l'âge de 92 ans, maire de la commune durant trois mandats de 1978 à 1995.

Né à Peyzieu le 23 juin 1932, de parents « péjolants » depuis plusieurs générations, François Anthelme et Eugénie Grâce. En 1964, il épouse Alice Trépier, fille du maire de Premeyzel, rencontrée au sein du mouvement d'action catholique de la JAC (jeunesse agricole chrétienne). Il reprend l'exploitation de la ferme de ses parents, qu'il agrandit avec son beau-frère Robert Mayot, pour devenir la plus grosse exploitation et désormais la seule exploitation de Peyzieu, reprise aujourd'hui par son fils Jean-Marc et son petit-fils Sébastien.

Malgré son activité professionnelle très prenante, fort des valeurs de « responsabilité et de partage » de la JAC, il s'engage pour la collectivité dans la compagnie de pompier de la commune, et comme conseiller municipal dès 1965 : il faisait alors partie des 3 conseillers municipaux de la commune, élus directement par les habitants de Peyzieu, les 8 autres conseillers étant élus par Arbignieu, Thoys et Sillignieu. Son père François avait en son temps également été conseiller communal de Peyzieu.

Et en 1978, alors que Joseph Brunel, maire depuis 33 ans, avait été hospitalisé, les adjoints, viennent le solliciter directement sur son tracteur, pour prendre la suite de Joseph Brunel qui décédera peu après, mandat qu'il accepta et remplira pendant 17 ans, avant de transmettre le flambeau à Daniel Girardet, un autre péjolant.



Et même ensuite, il continua à s'investir pour le collectif, en particulier lors de l'opération de rénovation de la chapelle de Peyzieu.

Nous remercions ici Paul Anthelme pour son engagement dans la durée, au sein de notre commune, à une époque où l'autonomie d'un maire de commune rurale était certainement plus large qu'aujourd'hui, du fait de l'inexistence des organisations inter-communales et d'un cadre réglementaire moins contraignant. Puisse son exemple, inspirer aujourd'hui des vocations toujours nécessaires pour faire vivre la démocratie à l'échelle locale.

Paul Anthelme a rejoint au cimetière de Peyzieu, ses ancêtres et son épouse Alice, décédée depuis 10 ans.

Nous présentons nos condoléances à ses enfants, Jean-Marc et Dominique, à ses 5 petits-enfants, et à ses 2 arrière-petits-enfants.

**Emmanuel Decroze et Pierre Dulliand
Conseillers municipaux
et neveux de Paul Anthelme**

CARNET DE FAMILLE 2024

NAISSANCES

- Avril Lucas CLAPOT
- Juillet Zoé ANTHELME
- Août Javotte CLOT
- Septembre Joseph TÉTAZ PERRIER
- Octobre Sohan LOYNET
- Décembre Lewis FRANQUIN

MARIAGES

- Juin Marion MONTAGNY et Michaël COIN
- Août Lorraine MENU et Elie PERRAUD

PACS

- Janvier Liliana RODRIGUES et Lionel COLLIN
- Mai Elsa RAOULT et William LOYNET
- Juin Tiffany POZZOBON et Patrick LENOIR

DÉCÈS

- Août Colette CLAPET (née HILBERT)
- Septembre Paul ANTHELME
- Octobre René BERTHELET
- Juin Joëlle BELLEMIN (née GUERRIER)

